



Le collège des bourgmestre et échevins invite les membres du conseil communal à se réunir en date du

Vendredi 5 juillet 2024 à 08.30 heures

dans la salle de conférence de la mairie à BERG.

ORDRE DU JOUR:

Séance publique (1 point) :

1. Affaires de personnel :
 - 1.1. Approbation du contrat collectif pour salariés de la commune de Betzdorf.

Séance à huis clos (1 point) :

- A. Affaires de personnel :
 - a. Démission volontaire d'un fonctionnaire communal relevant du groupe de traitement B1.

Séance publique (53 points) :

2. Conseil communal :
 - 2.1. Information concernant la démission des fonctions de conseiller communal.
 - 2.2. Formation du tableau de préséance des membres du conseil communal réglant l'ordre d'ancienneté de service des conseillers.
 - 2.3. Décision de principe concernant la création d'un centre de ressources permanent ouvert au public au « Muertendall » à Grevenmacher.
3. Klima Pakt Team :
 - 3.1. Remplacement d'un membre.
4. Remplacement de plusieurs délégués auprès des syndicats intercommunaux :
 - 4.1. Syndicat SICEC.
 - 4.2. Syndicat SIAEG.
5. Remplacement des représentants communaux dans diverses associations :
 - 5.1. Comité de pilotage Natura 2000 Moselle, Syr et Luxembourg Est-Musel (COFIL).
 - 5.2. Klima-Bündnis Lëtzebuerg.
 - 5.3. Groupe d'action locale Leader Miselerland.
 - 5.4. Syrdall Heem asbl (conseil d'administration).
 - 5.5. Club Senior Syrdall.
 - 5.6. Commission de surveillance du Centre Intégré pour Personnes Âgées à Niederanven.
6. Affaires de personnel :
 - 6.1. Secrétariat communal :
 - 6.1.1. Création d'un poste de fonctionnaire communal relevant du groupe de traitement A1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat communal.
 - 6.2. Service technique :
 - 6.2.1. Création d'un poste de fonctionnaire communal, relevant du groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique.
 - 6.2.2. Création d'un poste d'employé communal, relevant du groupe d'indemnité A2, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique.
 - 6.3. Equipes communales :
 - 6.3.1. Création d'un poste de salarié à tâche manuelle, relevant de la carrière B, pour les besoins du service technique.
7. Budget et finances :
 - 7.1. Approbation de recettes.
 - 7.2. Approbation des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2023.
 - 7.3. Décision de principe quant à l'attribution d'un don dans le cadre du concert « Luxembourg Philharmonia » au Syrkus à Roodt/Syre, au profit de l'association « Médecins du Monde ».
 - 7.4. Approbation d'un subside extraordinaire aux associations locales.

8. Devis :
 - 8.1. Installation de capteurs solaires photovoltaïques - Toiture du hall du service technique à Berg (Devis supplémentaire).
 - 8.2. Mise en place d'une sculpture dans le rond-point sur la N1 à Mensdorf (Nouveau devis).
 - 8.3. Mesures de protection individuelles de bâtiments contre les crues .
 - 8.3.1. Approbation de la diminution d'un crédit (4/612/221312/18019).
 - 8.3.2. Approbation d'un nouveau crédit et création d'un nouvel article (4/550/211000/24031).
 - 8.3.3. Approbation d'un nouveau devis.
 - 8.4. Transformation du CDI en CDM au campus scolaire à Roodt/Syre.
 - 8.4.1. Approbation de la diminution d'un crédit (4/612/221312/18019).
 - 8.4.2. Approbation d'un crédit supplémentaire (4/910/211000/24010).
 - 8.4.3. Approbation d'un nouveau crédit et création d'un nouvel article (4/910/221312/24010).
 - 8.4.4. Approbation d'un devis supplémentaire.
 - 8.5. Transformation et extension de l'ancien presbytère de Mensdorf en logements subventionnés (Devis supplémentaire).
9. Décomptes de travaux extraordinaires :
 - 9.1. Construction d'un hall de tennis.
10. Actes de vente, d'échange et d'acquisition :
 - 10.1. Acquisition d'un chemin d'exploitation (cadastre de Mensdorf) au lieu-dit « rue Sauerwiss ».
 - 10.2. Cession gratuite de terrains (cadastre de Roodt/Syre) au lieu-dit « rue de Mensdorf ».
 - 10.3. Acquisition d'un terrain (cadastre de Mensdorf) au lieu-dit « bei der Kohlesbach ».
 - 10.4. Acquisition de terrains (cadastre de Betzdorf) au lieu-dit « auf dem Lannberg ».
11. Règlements communaux :
 - 11.1. Mise en place d'un « Kannergemengerot ».
 - 11.2. Fixation d'un règlement concernant l'attribution de primes pour étudiants.
 - 11.3. Fixation de la taxe à payer pour la location des chalets communaux.
 - 11.4. Fixation du prix d'entrée lors du concert « Luxembourg Philharmonia » au Syrkus à Roodt/Syre.
 - 11.5. Dénomination de la « rue Sauerwiss » à Mensdorf.
 - 11.6. Confirmation de plusieurs règlements d'urgence de circulation.
12. Conventions :
 - 12.1. Convention 2024 - Office Social CENTREST.
 - 12.2. Mise à disposition d'un bureau à Roodt/Syre – Office social CENTREST.
 - 12.3. Convention 2023 – Jugendhaus asbl.
 - 12.4. Avenant 2023 – Jugendhaus asbl.
13. Contrats :
 - 13.1. Contrat de mise à disposition et d'utilisation d'un logement à Olingen.
 - 13.2. Avenants à plusieurs contrats de bail.
 - 13.3. Mise à disposition concernant le jardin collectif « E Gaart op Haard ».
 - 13.4. Contrats de concession de sépulture.
14. Droit de préemption :
 - 14.1. Confirmation de l'exercice du droit de préemption concernant des terrains sis au lieu-dit « Auf der Werkspreit » à Mensdorf.
15. Informations aux membres du conseil communal.
16. Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
17. Questions aux membres du collège des bourgmestre et échevins.
 - 17.1. Questions des groupements politiques « Déi Gréng » et « Demokratesch Partei » relatives à la décision du conseil communal, réuni en date du 25 mai 2024, concernant la proposition de réaffectation sur la liste 1 pour l'année scolaire 2024/2025.

Berg, le 28 juin 2024.

Le collège des bourgmestre et échevins,